

RW/931/2020/3443/2285/201

Lot 201

Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Bois mesurés au compas. Cubage via hauteur recoupe et défilement. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'*Ips typographus* L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares

Nombre d'arbres total	80	--
Volume grumes	113,493	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	113,493	m ³
Cube moyen	1 419	dm ³
Circonférence moyenne	114,500	cm
Surface de coupe	0,540	ha
Contact	SEBILLE Jean-Philippe, 0477/78.13.66	
Triage	Triage De Marcourt	
Propriétaire	Rendeux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	FANGE DU BATY - cpe 7	
Vente	Vente de Rendeux Lundi 28 septembre 2020 à 15:00 Salle communale de Devantave	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Epicéa

Définitive

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
85	9	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	9	6,300
95	13	
105	22	
115	11	
Total grumes (R:90-F:100)/120	46	50,717
125	11	
135	2	
145	3	
Total grumes 120/150	16	28,978
155	3	
165	1	
175	5	
Total grumes 150/180	9	27,498
Total grumes	80	113,493
Houppiers/Taillis	-	